Document généré le 25 avr. 2024 08:34

Liaison

Hors Québec
Six radios communautaires en chantier

Daniel Marchildon

Numéro 38, printemps 1986

URI : https://id.erudit.org/iderudit/43281ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Marchildon, D. (1986). Hors Québec : six radios communautaires en chantier. *Liaison*, (38), 11–11.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Actualités reportage

Hors Québec :

Six radios communautaires en chantier

par Daniel Marchildon

D'ici deux ou trois ans, six nouvelles radios communautaires verront le jour dans des communautés francophones hors Québec. Du moins c'est ce qu'ont indiqué des représentants de six projets d'implantation de radio communautaire au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, lors d'une session de formation tenue du 30 octobre au 2 novembre dernier à Lanoraie (près de Montréal) où ils participaient au congrès de l'Association des radios communautaires du Québec (ARCQ).

Des ateliers particuliers avaient été organisés pour les six représentants par le Secrétariat des affaires intergouvernementales du Québec pour œuvrer au sein de la Fédération des Jeunes Canadiens Français (FJCF). M. Delorme s'occupe d'encourager et de coordonner les démarches des six projets de radio.

La FJCF devra recevoir une subvention de l'ordre de 30 000 $ du Secrétariat d'État et du ministère des Communications pour stimuler et coordonner le dossier des radios communautaires francophones dans l'ensemble du pays. Elle prévoit que d'ici cinq ans il pourrait y avoir jusqu'à douze radios communautaires francophones.

La plupart des radios embryonnaires prévoyaient effectuer en novembre et décembre des sondages auprès du public, des marchands et des organismes de leur région respective. Les communautés visées sont Saint-Boniface (Manitoba), Hearst et Penetanguishene (Ontario), Edmundston et la péninsule acadienne (Nouveau-Brunswick), ainsi que Clare et Chéticamp (Nouvelle-Écosse). À l'heure actuelle, seul Hearst diffuse une programmation de dix heures par semaine sur le réseau de cablô-distribution.

Les sessions de formation comprenaient, entre autres, un exposé sur la nouvelle réglementation du CRTC et une visite à un poste de radio communautaire québecois.

Par ailleurs, l'ARCQ, qui regroupe 21 radios communautaires et deux en voie d'implantation, a bien accueilli la délégation de l'extérieur du Québec et appuie son travail. De plus, le gouvernement du Québec a laissé entendre qu'il renouvellerait sans doute son aide financière à ce dossier.

Cette partie est non accessible en raison du droit d'auteur

This part is copyright restricted access

Esta parte no está accesible a causa de los derechos de autor